

423 agents

dans les 28 communautés de communes du Doubs (au 01/01/09)

L'étude portant sur les agents des communautés de communes du département est menée chaque année depuis 2004. La modification de la composition des arrondissements au 01 janvier de cette année a marqué la session 2009 : en effet les cantons de Pierrefontaine les Varans, du Russey et de Vercel sont désormais intégrés à l'arrondissement de Pontarlier.

Une légère hausse du nombre d'agents

- 423 agents dont 68 % de femmes sont dénombrés ;
- toutes les communautés de communes emploient au moins deux agents, une en emploi 84 ;
- un quart des communautés de communes emploient 57 % des agents, et la moitié en emploient 21 % ;
- l'arrondissement de Pontarlier a connu une forte hausse du nombre d'agents en raison du nouveau zonage intervenu en début d'année 2009 ;
- la répartition par statut est globalement stable (titulaires : 87 %, non-titulaires sur emplois permanents : 13 %, non-titulaires sur emplois non-permanents : 0 %).

Poursuite du vieillissement

- La répartition par âge fait apparaître une population âgée, notamment les titulaires (40 % de ces derniers sont nés avant 1960). Chez les femmes, partiront prochainement en retraite principalement des titulaires, à temps non complet et/ou agents à employeurs multiples, des filières administrative et technique ; ces départs concerneront pour plus de la moitié l'arrondissement de Besançon. Pour les hommes, dont la part des 55 ans et plus a cru fortement, la retraite concernera rapidement des agents à temps complet de la filière technique. La répartition entre femmes et hommes est équilibrée pour les agents de 30 à 39 ans.

Étude des flux : des particularités locales

- on observe légèrement plus d'arrivées que de départs ; l'arrondissement de Besançon est proportionnellement légèrement sur-représenté tant pour les arrivées que pour les départs.
- les hommes sont sur-représentés en matière de flux (32 % des agents mais 42 % des arrivées et 41 % des départs).
- concernant les arrivées, il y a autant d'agents de moins de 30 ans (part importante dans l'arrondissement de Besançon) que d'agents de 47 ans et plus (surtout dans l'arrondissement de Pontarlier) ; pour la moitié ce sont des stagiaires (une majorité dans l'arrondissement de Pontarlier) et pour un tiers des non-titulaires sur emplois permanents (surtout dans l'arrondissement de Besançon).
- concernant les départs il s'agit de fins de contrats pour un tiers (57 % d'hommes, en majorité dans l'arrondissement de Pontarlier), de départs en retraite pour 28 % (76 % de femmes, surtout dans l'arrondissement de Besançon), de mutations de titulaires dans un cas sur cinq, de démissions (12 %). Environ 45 % des départs concernent des agents de plus de 49 ans et 8 % des agents de moins de 30 ans (50 % avant 45 ans dans l'arrondissement de Pontarlier, 50 % après 57 ans dans l'arrondissement de Besançon).

Conclusion

La répartition a connu d'importants changements par rapport à l'étude au 01/01/2008, essentiellement en raison de la nouvelle composition des arrondissements, dans une moindre mesure en raison du vieillissement. Les prévisions de départs en retraite sont proportionnellement importantes dans l'arrondissement de Besançon.

UNE REPARTITION HETEROGENE

les prochains départs en retraite apparaissent en foncé

